



Regroupement familial et le controleur de logement

Par raadsamaa, le 30/08/2008 à 03:23

bonjour

j ai poussé un dossier de regroupement familial avec tout ce qu'il il faut 18/08/2008 mais il faut attendre le controleur de logement 3 a 5 mois

ma question Est-ce que je peux le ramener ou chercher "ce controleur "moi meme à la mairie? et je gagne de temps ?

merci